



# GARE DE CHÂTILLON-MONTROUGE

La gare de Châtillon-Montrouge, terminus de la ligne de métro 13, du tramway T6 et station de la future ligne 15, est située en limite des communes de Châtillon, Malakoff, Montrouge et Bagneux.

L'OAP vise en la requalification des espaces publics autour de la gare via la renaturation des espaces et l'amélioration des circulations douces.

Il s'agit notamment de mieux matérialiser la coulée verte et l'ouvrir sur son environnement en améliorant ses accès depuis les principaux axes.





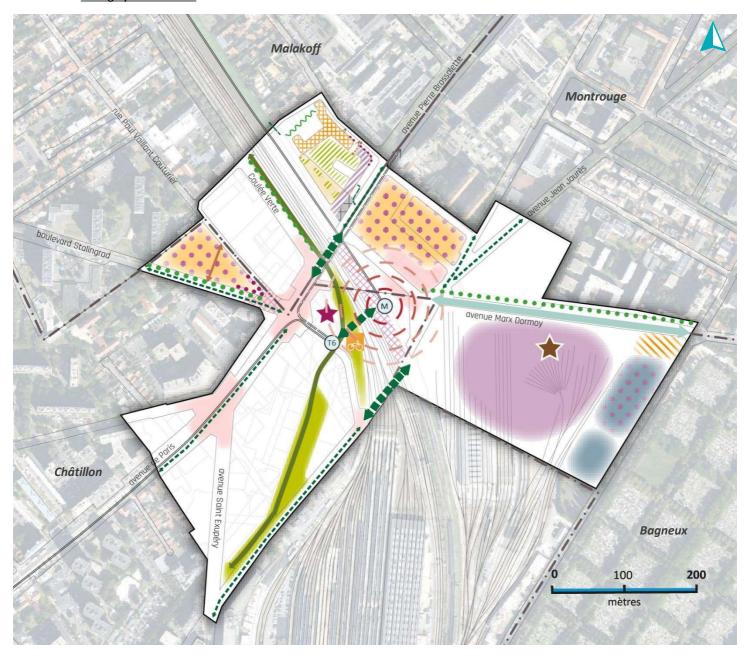




# **OAP SECTORIELLES TRANSCOMMUNALES**

# **GARE DE CHATILLON MONTROUGE**

## Cartographie de l'OAP:



Périmètre de Tracé des lignes de métro et du T6





## GARE DE CHATILLON MONTROUGE

#### Légende de l'OAP:



## **ÉCONOMIE ET COMMERCES**



Organiser la polarité supra-territoriale autour de la gare Châtillon-Montrouge et favoriser l'intermodalité



Développer des commerces en rez-dechaussée



Préserver la vocation industrielle du technicentre



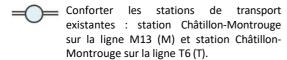
Maintenir l'activité économique sur l'avenue Pierre Brossolette



Développer le pôle commercial de la gare



#### **MOBILITÉS ET COUPURES URBAINES**





Accompagner l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express à la station Châtillon-Montrouge

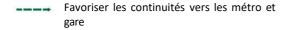


Permettre le prolongement de la ligne de tramway T6 vers Paris



Développer des liaisons douces :

- sur les axes structurants,
- aux abords du pôle gare afin de favoriser l'intermodalité



Améliorer les franchissements piétons



Créer au moins une liaison entre le boulevard Stalingrad et la rue Paul Vaillant Couturier



Assurer un accès piéton vers le cœur d'ilot végétalisé



Consignes vélos, existantes ou à créer



Requalifier les espaces publics et voiries :

- en lien avec l'aménagement du nouveau pôle gare
- aux abords du tunnel de la RD906 et de la
- améliorer les circulations aux carrefours à proximité de la station de tramway Châtillon-Montrouge



### LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS, PROJETS



Proscrire la construction de logement neuf, et permettre des opérations de renouvellement urbain



Favoriser la réhabilitation des logements sociaux



Permettre la réalisation de logements diversifiés et/ou de résidence gérée à caractère social



Proscrire la construction de logement neuf, et permettre des opérations de renouvellement urbain assurant une mixité fonctionnelle (activités, commerces, équipements, espaces publics...).



Développer de l'habitat et des activités à l'échelle des îlots en garantissant une bonne insertion urbaine et une architecture de qualité.



Conserver la vocation récréative et de distribution d'énergie du site



Implanter les constructions en retrait de l'alignement



# TRAMES VERTE ET BLEUE, GESTION DES EAUX PLUVIALES, RISQUES ET NUISANCES



Préserver les espaces verts bordant la Coulée Verte



Maintenir/développer les espaces verts



Alignements d'arbres à protéger



Aménagement de la promenade des deux gares



Conforter le passage de la Coulée Verte

~

Assurer une transition douce vers le pavillonnaire



Porter une attention particulière à l'atténuation des nuisances sonores



Encourager les percées physiques ou visuelles vers le cœur d'ilots paysager



#### **PAYSAGES, PATRIMOINE ET FORMES URBAINES**



Bâtiments d'intérêt patrimonial à préserver (Rotonde)



Réhabiliter le bâti existant

